

ASSEMBLÉE NATIONALE17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 592

présenté par
M. Véran

ARTICLE 40

À la fin de l'alinéa 15, supprimer les mots :

« d'autonomie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.